



# Seuls dans la Dombes

## Pêcheurs, ils ont signé un contrat Natura 2000. Et après ?

Sur les très grands sites Natura 2000 (Sologne, Dombes...), il est parfois difficile de trouver un opérateur légitime pour élaborer le document d'objectifs (Docob). Plusieurs coopérateurs, représentant les différents usages du site, assistés par des bureaux d'études, se lancent alors dans l'aventure. Mais que se passe-t-il après la signature du contrat, lorsque l'on entre

dans la phase opérationnelle d'animation du Docob ? En 2004, le groupement agricole foncier Letoublon, propriétaire de l'étang de Gropsire signait un contrat Natura 2000. Rencontre avec les propriétaires, très motivés, mais perplexes sur les actions à mener...

**-7°C** Ce matin sur l'étang de Gropsire. Le site Natura 2000 se donne des airs boréals. Dans la Dombes figée par le givre, les pêcheurs installent les filets dans un bras de l'étang, vidé au deux tiers quelques semaines auparavant.

Comme à chaque pêche annuelle, femmes et hommes se réchauffent autour d'un brasero avant de trier les tonnes de poissons attendues.

Épreuve supplémentaire, il faut casser la glace. D'abord, faire glisser les grosses plaques vers le fond de l'étang, puis briser les autres en menus morceaux. La vision est belle, quasi ethnographique : les

hommes pilent l'eau glacée avec des bouts de bois, les évacuent ensuite et constituent un land-art éphémère au milieu des jonchaies. Les pêcheurs déroulent les filets puis les resserrent progressivement vers la berge. Quelques poissons frétilent. Ça y est ! C'est la levée du filet ! Un pêcheur remplit une épuiette qu'il déverse sur la gruyère<sup>1</sup>. Vite, nous nous installons autour de cette table pour trier scrupuleusement. Le premier filet a sélectionné les gros, les carnivores que l'acidité de l'étang favoriserait. Par ici, les brochets, par là les carpes...

À la pose, j'en profite pour interroger M. Letoublon, un des propriétaires du site et signataire d'un contrat Natura 2000. Je veux savoir comment il en est arrivé à cet engagement. « Nous avons

assisté à des réunions d'information pendant l'élaboration du document d'objectifs. Nous avons alors décidé de candidater. Ce sont les services de la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt (DDAF) qui ont hiérarchisé les demandes sur l'avis d'experts de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage. Ils ont retenu l'étang de Gropsire pour son intérêt ornithologique et pour la qualité du milieu. Il y avait des critères de surface en eau supérieure à trois hectares, de pente inférieure à 20% sur au moins un tiers du périmètre de l'étang. Trente propriétaires ont ainsi été contactés. Mon frère et moi, nous avons réagi les premiers. Il n'y a pas eu de contrats pour tout le monde.

Au départ, le syndicat des propriétaires et des exploitants des étangs de la Dombes n'était pas favorable au projet Natura 2000. Mais il n'a pas donné de consignes aux propriétaires. D'ailleurs, sa position a évolué positivement. Le contrat nous engage à respecter le code de bonne conduite de l'étang dombiste. Il concerne la gestion des assècs, de l'évolage<sup>2</sup>, de la pisciculture et la lutte contre des espèces indésirables. En gros, nous sommes sensés agir comme par le passé. » Rien n'aurait-il vraiment changé ? Je cherche à savoir si mon interlocuteur est vraiment au fait des contraintes du contrat. Je l'interroge aussi sur d'éventuelles modifications des pratiques de chasse. Il m'assure qu'il n'y a pas de modifications majeures à l'exception du lâcher de canards qui doivent provenir d'un élevage spécialisé en colvert un peu plus adapté à la vie naturelle que ceux d'aujourd'hui. Il m'explique aussi que le plomb vient d'être remplacé par la grenaille, mais « ce n'est pas une conséquence de Natura 2000 ».

**PÊCHE ANNUELLE SUR L'ÉTANG DE DOMBES (ENTRE LA RÉGION RHÔNE-ALPES ET LA BOURGOGNE) • 1. LE TRI SUR LA GRUYÈRE (TABLE). • 2. POSE DES FILETS AU PETIT MATIN GIVRÉ. • 3. RELEVÉS DES FILETS. • 4. RAMASSAGE DES POISSONS À L'ÉPUIETTE.**

suite page 24 ●●●

Je me rapproche du brasero, il fait froid. Les autres engloutissent rillettes et saucissons qui n'ont rien de superflus. Je fais de même tandis que M. Letoublon poursuit : « Le grand changement concerne les travaux d'entretien. Nous allons refaire le fossé de ceinture de l'étang et aménager les rives et berges de manière à ce qu'elles soient plus attractives pour la flore et la faune. Il devrait y avoir une expertise préliminaire. Il faudra aussi revoir le système de vannes et de grilles. Il devrait y avoir aussi d'autres améliorations, plus spécifiques à la faune, mais là, j'avoue, nous sommes dans le flou. En fait, nous manquons un peu de lisibilité. Par exemple, il est dit dans le contrat que 5 % des étangs engagés dans la procédure Natura 2000 seront contrôlés chaque année. Mais pour le moment, c'est tout ce que nous savons. Nous ignorons aussi s'il est prévu un suivi écologique de certaines espèces. En théorie, tout propriétaire qui souscrit au "Code des bonnes pratiques de l'étang dombiste" doit faire établir un diagnostic de l'état des lieux des habitats présents et du mode de gestion de l'étang. Il doit également suivre des recommandations visant à améliorer la qualité environnementale ou les résultats économiques de l'étang dans le respect des bonnes pratiques. Ce diagnostic obligatoire est gratuit pour les propriétaires. Il n'a pas été encore réalisé. Par exemple, nous avons constaté que la phragmite est en régression, nous ignorons pourquoi.

Mais vous savez... continue-t-il plus bas, il n'y a plus d'animateur de site. Notre seul interlocuteur est désormais la DDAF. Il nous faudrait des groupes techniques travaillant sur les mesures à prendre en faveur de la faune... »

Le triage reprend avec les fruits du deuxième filet : perches-soleils et gardons s'amoncellent. Attention à ne pas abîmer les écailles ! Pas de poissons-chats. Tant mieux, car le code de bonne pratique de l'étang dombiste prévoit la destruction à la chaux vive de cette espèce. Petite déception sur le visage de Mireille, la propriétaire : « L'année dernière nous avions deux tonnes ! » Benoît, le neveu, n'était pas venu depuis vingt ans. Il attendait une pêche quasi miraculeuse. Idéalisation d'enfant ou baisse de la ressource ? De l'avis du patron pêcheur, la quantité varie selon les années et les étangs, on ne peut pas tirer de conclusions hâtives. Sous ses ordres bon enfant, nos mains plongent dans une montagne grouillante qui se dérobe. Je cherche le poisson d'or qui fait exaucer des vœux. Par exemple : l'arrivée de nouveaux animateurs sur ces sites orphelins ! ■

**HÉLÈNE DUBAELE - GIP ATEN**

>>> Mél :

[helene.dubaele@espaces-naturels.fr](mailto:helene.dubaele@espaces-naturels.fr)

1. Table de triage du poisson  
2. Évolage. Période pendant laquelle les étangs sont pleins d'eau et donnent du poisson ; elle est suivie de l'assec. Ancien adjectif eveux ou evol qui signifie aqueux.



© Moune Poli

# Un homme, une

## Gérard Zapata, garde du littoral

**G**érard Zapata eut le sourire généreux, la poignée de main large, puis il dit : « Je vous emmène sur mon site. » Il avait les yeux tout flamme et déjà le verbe prodigue... Il s'excusa d'emblée de parler en termes de possession. « Non, ce n'est pas mon site, enfin... un peu. » Chemise rayure écolier, col ouvert, bronzé, il portait le cheveu libre et malgré quelques efforts pour rendre la coiffure conforme, elle refusait obstinément la discipline, et préférait friser le vent. Homme-racine, il avait - d'emblée - l'évidence du terrain.

Parvenu sur l'étang du Méjean, il continua à s'offrir. Il parlait, le regard fervent de la commune de Lattes dont il était le salarié, des élus locaux avec lesquels il travaillait synchro depuis maintenant vingt ans, du plan de gestion du site qu'il appliquait et peaufinait, de ses cinq collègues qu'il poussait à partir en stage, de la cage à sanglier qu'il était en train de souder, des dossiers de financements qu'il montait pour l'expo à la maison de la nature, des sponsors qu'il fallait convaincre, des cigognes pour lesquelles il avait construit des nids, de l'animation pour enfants qu'il avait mise en place, des tortues de Floride qu'il ne savait pas comment éradiquer, des roulines<sup>1</sup>, des

martellières<sup>2</sup>... de sa formation personnelle à la gestion hydraulique du site...

Artiste multi-instrumentaliste ou garde gestionnaire du littoral ?

Pas le temps de poser la question, le téléphone sonna. Il s'excusa. « Tu viens demain, bon, fit-il, parfait. » « Le président de l'association des chasseurs, expliqua-t-il en raccrochant. Les relations, c'est important. Ma finalité première est de protéger le patrimoine naturel, mais l'espace doit également être partagé. Ici depuis toujours, il y a eu des chasseurs, des pêcheurs, des manadiers<sup>3</sup>, aujourd'hui il y a des promeneurs et nous avons une forte pression urbanistique car nous sommes très près de Montpellier et le site est perçu par certains comme un parc péri-urbain. Il faut gérer tout cela, concerter, discuter, expliquer... » « J'aime ça, glisse-t-il alors avec gourmandise. En 2005, nous avons organisé le festival de la nature. Les chasseurs, les pêcheurs, les manadiers, les sportifs, les écologistes... tout le monde a fait la démonstration de ses pratiques. On recommencera... »

Un court silence suit. C'est alors son regard qu'il faut prendre au mot. Il connaît les gens !

Car Gérard Zapata est un enfant de Lattes. Petit, il a fréquenté le Méjean, cela